



Bulletin Officiel

N° 3855 Mercredi 18 Mai 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

تذكير بمقتضيات الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18
أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني 2

تذكير لشركات المساهمة العامة 2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 2

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME SUR LES ACTIONS DE LA
SOCIETE «TELNET HOLDING» 3

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE ENNAKL AUTOMOBILES 4

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA 5

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS
ELECTRIQUES – SIAME- 5

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2011

- AMEN TRESOR SICAV

- SICAV AMEN

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

- FCP IRADETT 20

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

- GROUPE SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS
ELECTRIQUES -SIAME-

إعلام

تذكر هيئة السوق المالية أن الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني، قد رقع في الحد الأقصى القابل للطرح بالنسبة إلى الأشخاص الطبيعيين اللذين يودعون أموالا في حسابات الإدّخار في الأسهم من 20 ألف دينار إلى 50 ألف دينار. مع العلم أن الضريبة الدنيا المحددة ب 60% من الضريبة على الدخل دون اعتبار الطرح تبقى مستوجبة.

ويطبّق الإجراء على المداخل المحققة بعنوان سنة 2010 المصرح بها سنة 2011 وعلى مداخل السنوات اللاحقة.

2011 - AC - 16

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقا لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الأجل بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أن الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «TELNET HOLDING»

1. La Bourse porte à la connaissance des intermédiaires en bourse et du public que l'offre publique portant sur 414 000 quotités, soit 2 070 000 composées de 1 242 000 actions anciennes et 828 000 actions nouvelles de la société «Telnet Holding», ouverte du mardi 19 avril 2011 au mardi 10 mai 2011, a été clôturée ;
2. A partir du mardi 17 mai 2011, les 10 200 000 actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société «Telnet Holding», ainsi que les 828 000 actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de **11 028 000** actions de nominal un dinar chacune sont introduites au **Marché Principal** des titres de capital de la Cote de la Bourse, au cours d'introduction de 5,800 dinars. En outre, selon la classification sectorielle de l'ICB, la société «Telnet Holding» fera partie des valeurs appartenant au Supersecteur «Technologie» ;
3. Les 10 200 000 actions anciennes seront négociables en bourse à partir du **lundi 23 mai 2011** en mode Continu (Code ISIN TN0007440019 ; Mnémonique : TLNET) ;
4. Pour les 828 000 actions nouvelles souscrites, le démarrage des négociations sur ces actions sera annoncé par avis, dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital et seront directement assimilées aux actions anciennes ;
5. La répartition par intermédiaire des quotités souscrites dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme est comme suit :

Intermédiaire	Quotité totale Retenue	Nombre de souscripteurs Retenus	Quotité attribuée par catégorie					Total OPF
			Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E	
UFI	36 030	100	2 601	5 751	761	2 265		11 378
TSI	15 554	349			714	10 111		10 825
CCF	19 460	68	2 396	149	1 334	1 756		5 635
AFC	287 087	467	7 542	8 096	44 356	3 688	40 433	104 115
CGI	4 618	16			1 089	160		1 249
BNA CAP	25 312	47	4 564		830	1 087		6 481
AMEN INV	53 971	117	318	12 414	1 727	3 080		17 539
MAC SA	239 341	405	25 617	149	28 587	8 898		63 251
SOFIGES	16 607	98		2 518	1 364	2 400		6 282
TUN VAL	111 872	408	12 651	720	8 466	11 397		33 234
MAXULA B	114 656	709	4 792	3 148	15 569	17 780		41 289
SICOFI	251	1			62			62
BIAT CAP	66 200	119	342		14 751	1 821		16 914
UBCI FIN	105 406	236	1 254	1 739	22 515	1 139		26 647
ATTIJARI INT	34 142	235	2 624	1 648	2 154	5 958		12 384
SBT	9 326	12		2 235	343	210		2 788
SCIF	13 913	119		194	2 703	2 204		5 101
SIFIB BH	5 207	50	114		821	1 169		2 104
FINA CORP	2 855	13			273	365		638
CGF	13 801	173	1 141		892	4 416		6 449
BEST INV	2 375	23			471	475		946
AXIS CAP	155 530	129	17 811	2 639	15 818	2 421		38 689
Total	1 333 514	3 894	83 767	41 400	165 600	82 800	40 433	414 000

NB : Chaque quotité est composée de : 3 actions anciennes et 2 actions nouvelles souscrites.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II-BP 129-1080-Tunis

Dans un souci de proximité avec ses actionnaires, la société ENNAKL AUTOMOBILES souhaite communiquer les éléments suivants concernant l'évolution de sa situation :

• Evolution de l'activité au 1er trimestre 2011

Au lendemain de la révolution du 14 janvier 2011, la société ENNAKL AUTOMOBILES a connu une activité perturbée causée principalement par (i) la baisse de la demande, (ii) des revendications sociales, (iii) la rupture des approvisionnements et (iv) des relations tendues avec les établissements bancaires. Ceci s'est traduit par un repli de l'activité sur le 1er trimestre 2011. Les immatriculations totales de la société ENNAKL AUTOMOBILES, au 1er trimestre 2011, s'établissent à 1 111 immatriculations vs 2 387 au 1er trimestre 2010, enregistrant ainsi une baisse de 53%.

Néanmoins, la société ENNAKL AUTOMOBILES a préservé une part de marché de 17,14% sur le 1er trimestre 2011 vs 17,73% pour la même période 2010 et ce malgré un repli de 52% du marché tunisien des véhicules neufs.

Ainsi, le chiffre d'affaires social de la société ENNAKL AUTOMOBILES s'est établi à 37 MDT au 31/03/2011 vs 105 MDT au 31/03/2010 représentant une baisse de 65% sur la période considérée. Il est toutefois à souligner, qu'à périmètre constant, en excluant le chiffre d'affaires relatif à l'activité « véhicules industriels », activité transférée au terme du 1er trimestre 2010 à la société ENNAKL VEHICULES INDUSTRIELS, la baisse des revenus se limiterait à 48% uniquement sur cette même période.

• Effets stimulants dus aux mesures mises en place

Le climat social de la société ENNAKL AUTOMOBILES s'est nettement amélioré suite à (i) la nomination d'un administrateur judiciaire le 08 février 2011 et (ii) au maintien du management de la société.

Le rétablissement d'une relation de confiance avec les banques et les partenaires étrangers, a permis à la société d'honorer ses engagements et de reprendre progressivement une activité normale.

Par ailleurs, par décret –loi n° 13 du 14 mars 2011, il a été décidé la confiscation des avoirs et des biens mobiliers et immobiliers, de l'actionnaire majoritaire de ENNAKL AUTOMOBILES.

En outre, l'annonce par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, courant mars 2011, des licences d'importation des véhicules neufs au titre de l'exercice 2011 d'une part, et le déblocage d'une première tranche desdites licences d'autre part, ont également permis à la société le réapprovisionnement des stocks, notamment en Polo, en Golf et en Caddy, produits à forte demande.

Dans ce contexte, le mois d'avril 2011 a été marqué par une forte croissance de l'activité de la société ENNAKL AUTOMOBILES avec la vente de 1 012 véhicules neufs vs un budget fixé de 838 véhicules neufs. Cette évolution s'est traduite par une amélioration de la part de marché de la Société s'établissant à 18,14% à fin avril 2011 vs 17,14% à fin mars 2011.

En effet, le chiffre d'affaires social réalisé par la Société ENNAKL AUTOMOBILES pendant le mois d'avril 2011 s'élève à 28 MDT. Ainsi, le chiffre d'affaires social cumulé au 30/04/2011 s'établit à 66 MDT vs 103 MDT au 30/04/2010, soit une baisse de 36% seulement, en nette amélioration par rapport au repli de 48% enregistré au premier trimestre 2011.

De plus, la trésorerie nette de la Société s'élève à 37 MDT au 31 mars 2011 et demeure donc largement excédentaire, et ce en dépit des perturbations qu'a connues ENNAKL AUTOMOBILES au cours du 1er trimestre 2011.

• Perspectives

Sur les prochains mois de l'année 2011 et malgré un contexte difficile, l'évolution positive de l'activité augure des perspectives de maintien de la part de marché de la société ENNAKL AUTOMOBILES.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11,- Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

La Société Chimique ALKIMIA porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le Jeudi 02 Juin 2011 à 10 heures à l'Hôtel Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2010
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2010
- 3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice
- 4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2010 du Groupe ALKIMIA
- 5- Quitus aux Administrateurs
- 6- Affectation du résultat net de l'exercice 2010

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'A.G.O sur simple justification de son identité à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.

2011 - AS - 463

Société Industrielle d'Appareillage Et De Matériels Electriques – SIAME-

Siège Social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME" informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le Vendredi 20 Mai 2011 à 10 heures au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis à la Maison de L'Entreprise, Angle Avenue Principale, rue du Lac Turkana 1053 les Berges du lac – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- **Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2010 ;**
- 2- **Examen des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010;**
- 3- **Examen et approbation des états financiers de la «SIAME» relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010;**
- 4- **Examen et approbation des conventions réglementées par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales ;**
- 5- **Affectation du résultat de l'exercice 2010;**
- 6- **Examen et approbation des états financiers consolidés de la «SIAME» relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010;**
- 7- **Quitus aux administrateurs de la Société pour leur gestion au titre de l'exercice 2010;**
- 8- **Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2010;**
- 9- **Informations sur les éventuels franchissements de seuils et le déroulement de l'opération de rachat d'actions.**

2011 - AS - 464

AVIS

COURBE DES TAUX DU 18 MAI 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,451%		
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,475%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,524%	999,365
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,541%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,720%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,735%	1 009,569
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,746%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012	4,772%		
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,762%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,131%		997,458
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,302%	1 017,026
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,450%	1 053,441
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,519%	1 076,434
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,691%	1 042,387
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,008%		968,593
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,020%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,036%	1 035,243
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,066%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	964,758
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,138%	1 059,155
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,143%		956,178

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	136,947	136,959		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	11,995	11,996		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,226	1,227		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,092	33,096		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,387	45,391		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	142,467	142,360		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	519,311	517,862		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	116,478	116,257		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	118,520	118,542		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	109,341	109,356		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	106,621	106,616		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	86,328	86,478		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	150,927	151,361		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	89,449	89,282		
14	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09-mai-11	-	100,000	100,000		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
15	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 279,506	1 212,420	1 209,680		
16	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 088,562	2 076,671		
17	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	102,936	101,641		
18	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	114,220	113,223		
19	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 141,937	1 142,013		
20	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	108,625	107,458		
21	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,190	13,030		
22	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 468,776	5 458,419		
23	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 332,360	6 330,448		
24	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,004	1,972		
25	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,714	1,698		
26	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,968	0,973		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
27	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	109,702	109,715
28	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	102,091	102,100
29	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	102,877	102,887
30	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	10/05/11	3,719	103,030	100,796	100,806
31	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	100,966	100,977
32	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	108,479	108,489
33	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	101,446	101,456
34	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,545	101,556
35	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,684	101,695
36	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,210	107,220
37	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	16/05/11	4,000	102,920	100,368	100,378
38	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,743	101,754
39	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	105,444	105,453
40	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,546	107,927	107,937
41	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,695	103,704
42	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	102,642	103,827	103,835
43	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	100,696	100,705
44	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,540	105,935	105,945
45	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	16/05/11	3,915	102,457	100,038	100,048
46	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	106,156	107,428	107,438
47	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,166	105,348	105,357
48	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	16/05/11	3,963	102,745	100,251	100,261
49	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	102,099	102,108
50	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,763	106,101	106,110
51	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,001	103,256	103,265

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,673	10,674
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,067	105,513	105,523
54	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,642	100,651

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

55	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	103,497	103,569
----	---------------------------	-----	------------	----------	-------	---------	---------	---------

SICAV MIXTES

56	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	75,602	69,660	69,643
57	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	135,564	135,356
58	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 341,914	1 339,737
59	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	101,652	101,838
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	105,101	105,162
61	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	80,134	80,401
62	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,578	15,594
63	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	246,262	246,922
64	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	16/05/11	2,012	51,249	42,351	42,476
65	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	1 990,804	1 984,215
66	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	12/05/11	1,386	78,987	71,506	71,605
67	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	10/05/11	1,293	58,113	54,139	54,226
68	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	103,331	97,651	97,752
69	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	113,779	105,033	105,318
70	UBCIUNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	110,018	94,168	94,477

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

71	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,692	11,388	11,393
72	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,686	12,026	12,023
73	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	16,636	15,278	15,271
74	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	17,197	15,198	15,218
75	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	10,986	10,991
76	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	102,795	102,953
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	116,824	117,042
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	121,298	121,463
79	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	20,621	17,918	17,952

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

80	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,140	100,183
81	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,074	103,974
82	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	99,926	99,907
83	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	125,743	126,419
84	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,525	9,453
85	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	109,193	108,217
86	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	112,972	112,669
87	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,685	98,631
88	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	97,854	97,707
89	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	184,646	167,078	168,094
90	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	162,241	152,403	152,457
91	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	140,166	138,018	138,131
92	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	10 740,784	9 327,774	9 391,266
93	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	176,707	175,146
94	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	115,055	115,381
95	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 296,713	1 275,130
96	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	96,036	95,717
97	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	103,483	104,955
98	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	9 687,605	9 602,131

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AMEN TRESOR SICAV
AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 Mars 2011

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers de la société AMEN TRESOR SICAV arrêtés au 31 Mars 2011. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société AMEN TRESOR SICAV arrêtée au 31 Mars 2011 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

Jelil BOURAOUI

Bilan arrêté au 31 mars 2011
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
ACTIFS				
Portefeuille-titres	3.1	<u>42 023 266</u>	<u>28 716 660</u>	<u>41 422 213</u>
Actions, valeurs assimilées et droits		712	1 931 711	358 012
Obligations et valeurs assimilées		42 022 554	26 784 949	41 064 201
Placements monétaires et disponibilités		<u>11 327 409</u>	<u>10 356 573</u>	<u>12 597 298</u>
Placements monétaires	3.2	5 418 667	3 441 922	7 349 892
Disponibilités	3.3	5 908 741	6 914 651	5 247 406
TOTAL ACTIFS		<u>53 350 675</u>	<u>39 073 233</u>	<u>54 019 511</u>
PASSIFS				
Opérateurs créditeurs		32 051	23 710	33 405
Créditeurs divers		6 781	4 931	7 079
TOTAL PASSIFS		<u>38 832</u>	<u>28 641</u>	<u>40 484</u>
Capital	3.4	<u>52 723 223</u>	<u>38 575 907</u>	<u>52 059 397</u>
Sommes distribuables	3.5	<u>588 619</u>	<u>468 685</u>	<u>1 919 630</u>
Sommes distribuables des exercices		242	428	575
Sommes distribuables de l'exercice en		588 378	468 257	1 919 055
ACTIF NET		<u>53 311 843</u>	<u>39 044 592</u>	<u>53 979 027</u>
TOTAL PASSIFS ET ACTIF NET		<u>53 350 675</u>	<u>39 073 233</u>	<u>54 019 511</u>

Etat de résultat

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Note	Période 01/01/2011 31/03/2011	Période 01/01/2011 31/03/2011	Exercice clos le 31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres	3.1	590 155	436 108	1 687 081
Revenus des placements monétaires	3.2	106 215,170	104 174	459 551
Total des revenus de placements		696 371	540 282	2 146 632
Charges de gestion des placements	3.6	<93 968>	<67 328>	<349 155>
Revenus Nets des placements		602 403	472 954	1 797 477
Autres charges	3.7	<15 030>	<10 548>	<54 899>
RESULTAT D'EXPLOITATION		587 372	462 406	1 742 578

Régularisation du résultat	3.5	1 005	5 851	176 477
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA		588 378	468 257	1 919 055
Régularisation du résultat		<1 005>	<5 851>	<176 477>
Variation des plus (ou moins) values		<1 879>	<60 708>	<5 588>
Plus (ou moins) values réalisées sur		<100 033>	<22 638>	202 263
Frais de négociation		0	33	<3 511>
Résultat non distribuable		<101 912>	<83 379>	193 164
RESULTAT NET DE LA PERIODE		485 460	379 027	1 935 742

Etat de variation de l'actif net

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Période 01/01/2011 31/03/2011	Période 01/01/2010 31/03/2010	Exercice clos le 31/12/2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	485 460	379 027	1 935 742
Résultat d'exploitation	587 372	462 406	1 742 578
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	<1 879>	<60 708>	<5 588>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	<100 033>	<22 638>	202 263
Frais de négociation de titres	0	<33>	<3 511>
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<1 919 630>	<1 485 829>	<1 485 829>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	760 926	1 020 297	14 398 017
Souscriptions			
- Capital	11 914 137	23 616 167	106 443 923
- Régularisation des sommes non distribuables	<3 311>	4 086	17 110
- Régularisation des sommes distribuables	317 409	560 500	2 640 815
Rachat			
- Capital	<11 149 077>	<22 605>	<92 184 489>
- Régularisation des sommes non distribuables	3 990	<1 301>	<55 861>
- Régularisation des sommes distribuables	<322 222>	<553 938>	<2 463 481>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<667 184>	<86 505>	14 847 930
ACTIF NET			
En début de période	53 979 027	39 131 097	39 131 097
En fin de période	53 311 843	39 044 592	53 979 027
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	513 068	372 117	372 117
En fin de période	520 608	382 110	513 068
VALEUR LIQUIDATIVE	102,403		105,208
TAUX DE RENDEMENT	3,65%	3,91%	3,84%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2011

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006. Les états financiers arrêtés au 31-03-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-03-2011 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme et des billets de trésorerie sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-03-2011 d'actions, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	(1)	712
Obligations	(2)	33 179 521
Bons de trésor assimilables	(3)	8 843 033
Total		42 022 554

Le détail de ces valeurs est présenté ci après :

(1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/03/2011	En % de l'actif net
Action SICAV (AMEN PREMIERE)	7	736	712	0,00%
TOTAL	7	736	712	0,00%

(2) Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2011	En % de l'actif net
AB 2006 BIS	11 000	659 997	664 837	1,25%
AB 2008 TA	5 000	433 333	452 781	0,85%
AB 2008 TB	15 000	1 350 000	1 415 244	2,65%
AB 2009 CA	5 000	466 667	476 867	0,89%
AB 2010	17 000	1 700 000	1 743 561	3,27%
AIL 2007	10 000	400 000	406 328	0,76%
AIL 2008	6 000	360 000	369 384	0,69%
AIL 2009-1	2 500	150 000	150 790	0,28%
AIL 2011-1	5 000	500 000	500 064	0,94%
ATB 2007/1	15 000	1 275 000	1 329 696	2,49%
ATB 2009 TB1	10 000	1 000 000	1 039 480	1,95%
ATL 2006/1	5 500	330 000	343 636	0,64%
ATL 2007/1	14 300	572 000	589 354	1,11%
ATL 2008	5 000	500 000	517 032	0,97%
ATL 2009	10 000	800 000	831 920	1,56%
ATL 2009/3	5 000	400 000	404 132	0,76%
ATL 2010-1	20 000	2 000 000	2 054 080	3,85%
ATL 2010-2	5 000	500 000	505 544	0,95%

Sous-Total (1)	166 300	13 396 997	13 794 730	25,88%
ATLESING 010	25 000	2 500 000	2 556 740	4,80%
BH 2009	10 000	1 000 000	1 010 568	1,90%
BTE 2010	25 000	2 500 000	2 552 940	4,79%
BTKD 2006	10 000	200 000	202 848	0,38%
CIL 2007/1	15 000	600 000	606 840	1,14%
CIL 2008	10 000	1 000 000	1 012 080	1,90%
CIL 2008/1	2 000	122 400	126 075	0,24%
CIL 2009/1	10 000	800 000	824 592	1,55%
CIL 2009/3	10 000	800 000	805 704	1,51%
EL WIFECK 06	1 000	20 000	20 783	0,04%
HL 2010/1	15 000	1 500 000	1 549 536	2,91%
HL 2010/2	10 000	1 000 000	1 015 048	1,90%
HL 2010/2/2	5 000	500 000	507 524	0,95%
MEUBLATEX 08	2 000	200 000	205 114	0,38%
MEUBLATEX08A	3 000	300 000	307 670	0,58%
MEUBLATEX08B	5 000	500 000	512 784	0,96%
MP 2005 T/A	1 000	60 000	62 410	0,12%
MP 2005 T/B	1 000	60 000	62 410	0,12%
MX 2010 TB	10 000	1 000 000	1 040 240	1,95%
PANOBOIS2007	5 000	500 000	525 360	0,99%
SIHM 2008TB	3 000	300 000	307 049	0,58%
SIHM 2008TD	5 000	500 000	511 748	0,96%
STM 2007 TB	5 500	440 000	452 034	0,85%
STM 2007 TC	1 000	80 000	82 188	0,15%
STM 2007 TD	5 000	400 000	410 940	0,77%
STM 2007 TE	2 000	160 000	164 376	0,31%
TLG 2006-1	5 000	100 000	101 952	0,19%
TLG 2008-2	2 000	122 640	124 778	0,23%
TLG 2009 SUB	7 500	600 000	613 968	1,15%
UNIFACTOR 2010	10 000	1 000 000	1 006 752	1,89%
UNIFACTOR 06	5 000	100 000	101 740	0,19%
Sous-Total (2)	226 000	18 965 040	19 384 791	36,36%
TOTAL GENERAL	392 300	32 362 037	33 179 521	62,24%

(3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2011	En % de l'actif net
BTA09052022	2 000	2 163 800	2 281 005	4,28%
BTA090714825	800	882 880	927 073	1,74%
BTA110319B	3 000	2 977 500	2 985 074	5,60%
BTZ111016	2 000	1 074 000	1 321 702	2,48%
BTZ111016A	2 000	1 082 000	1 328 180	2,49%
TOTAL	9 800	8 180 180	8 843 033	16,59%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 1/01/2011 au 31/03/2011	Du 1/01/2010 au 31/03/2010	Du 1/1/2010 au 31/12/2010
Dividendes	123 916	111 789	124 205
Revenus des obligations	357 510	250 434	1 185 366
Revenus des BTA	108 729	73 885	377 510
TOTAL	590 156	436 108	1 687 081

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/03/2011 à 5 418 667 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Date souscription	Avaliseur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
BIT	09/07/2010	UNIFACTORING	2 000 000	04/07/2011	81 973	1 918 027	1 977 754	3,71%
BIT	15/11/2010	UNIFACTORING TUNISIE	1 500 000	10/11/2011	63 636	1 436 364	1 459 769	2,74%
BIT	26/06/2010	LEASING	2 000 000	21/06/2011	80 532	1 919 468	1 981 145	3,72%
TOTAL			5 500 000		226 141	5 273 858	5 418 667	10,16%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 1/01/2011 au 31/03/2011	Période Du 1/01/2010 au 31/03/2010	Période Du 1/1/2010 au 31/12/2010
Placement en compte courant à terme	33 342	68 095	211 031
Billets de trésorerie	68 776	34 660	234 666
Certificat de dépôt	-88	0	6 335
Compte Rémunéré	4 185	1 419	7 519
TOTAL	106 215	104 174	459 551

3.3 Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2011 à 5 908 741 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	3 400 000	3 476 733	6,52%
Avoirs en banque		2 432 008	4,56%
TOTAL	3 400 000	5 908 741	11,08%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Echéance	Montant	Taux Brut
PLACT031010	AMEN BANK	10/03/2011	917 824	5,02
PLACT220612	AMEN BANK	13/12/2012	1 545 218	4,86
PLACT3011012	AMEN BANK	22/02/2012	1 013 691	5,12
TOTAL			3 476 733	

3.4 Capital

Capital au 31/12/2010	52 059 397
Souscriptions	11 914 137
Rachats	-11 149 077
Plus ou moins value réalisée sur emprunts de société	1
Plus ou moins value réalisée sur obligation d'ETAT	0
Plus ou moins value reportée sur titres OPCVM	-1 855
Plus ou moins value réalisée sur titres OPCVM	-100 033

frais de négociation	0
VDE sur titres OPCVM	-24
Régul sommes non distribuables (souscriptions)	-3 311
Régul sommes non distribuables (rachats)	3 990
Variation de la part Capital	663 827
Capital au 31/03/2011	52 723 223

La variation de l'Actif Net de la période allant du 01/01/2011 au 31/03/2011 s'élève à 663 827 DT.

Le nombre de titres d'AMEN TRESOR SICAV au 31/03/2011 est de 520 608 contre 513 068 au 31/12/2010.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-10	780
Nombre d'actionnaires entrants	171
Nombre d'actionnaires sortants	-205
Nombre d'actionnaires au 31-03-11	746

3.5 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/03/2011 s'élèvent à 588 619 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31-03-11	Exercice clos le 31-03-10
Sommes distribuables exercices antérieurs	241,728	428
Résultat d'exploitation	587 372	462 406
Régularisation du résultat d'exploitation	1 005	5 851
Total	588 619	468 685

3.6 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

3.7 Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires figure aussi au niveau de cette rubrique.

SICAV AMEN**AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 Mars 2011**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 Mars 2011. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société SICAV AMEN arrêtée au 31 Mars 2011 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

Jelil BOURAOUI

**Bilan arrêté au 31 mars 2011
(En Dinars Tunisiens)**

	Notes	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
ACTIF				
Portefeuille-titres		83 018 084	95 748 027	93 894 505
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	1 209 263	6 351 549	1 198 654
Obligations et valeurs assimilées	3.2	81 808 821	89 396 478	92 695 851
Placements monétaires et disponibilités		18 229 866	33 206 791	28 434 077
Placements monétaires	3.3	3 969 211	5 453 544	5 414 505
Disponibilités	3.4	14 260 656	27 753 247	23 019 572
TOTAL ACTIF		101 247 950	128 954 818	122 328 582
PASSIF				
Opérateurs créditeurs		65 855	89 567	88 717
Créditeurs divers		18 822	22 735	23 347
TOTAL PASSIF		84 677	112 302	112 064
Capital	3.5	96 540 733	122 637 263	117 795 383
Sommes capitalisables	3.10	4 622 540	6 205 254	4 421 135
Sommes capitalisables exercices antérieurs		3 625 975	4 829 944	-
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		996 565	1 375 309	4 421 135
ACTIF NET		101 163 273	128 842 516	122 216 518
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		101 247 950	128 954 818	122 328 582

**Etat de résultat arrêté au 31/03/2011
(En Dinars Tunisiens)**

	Notes	Période	Période	Période
Revenus du portefeuille-titres	3.6	1 186 096	1 383 638	4 772 827
Revenus des placements monétaires	3.7	165 490	329 190	1 231 253
Total des revenus de placements		1 351 586	1 712 828	6 004 080
Charges de gestion des placements	3.8	<223 260>	<264 361>	<1 056 782>
Revenus Nets des placements		1 128 327	1 448 467	4 947 298
Autres charges	3.9	<38 133>	<41 133>	<153 304>
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 090 193	1 407 334	4 793 994
Régularisation du résultat d'exploitation		<93 628>	<32 025>	<372 858>
SOMMES CAPITALISABLES DE LA		996 565	1 375 309	4 421 136
Régularisation du résultat d'exploitation		93 628	32 025	372 858
Variation des plus (ou moins) values		<32 021>	<193 217>	<16 593>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession		<33 619>	<13 970>	439 567
Frais de négociation		1 439	-	1 923
Résultat non distribuable		<64 201>	<207 187>	421 051
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 025 992	1 200 146	5 215 045

Etat de variation de l'actif net			
(En Dinars Tunisiens)			
	Période 01/01/2011 31/03/2011	Période 01/01/2010 31/03/2010	Exercice clos le 31/12/2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	1 023 114	1 200 146	5 215 045
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat d'exploitation	1 090 193	1 407 334	4 793 994
Variation des plus ou moins values potentielles	<32 021>	<193 217>	<16 593>
Plus ou moins values réalisées sur cession de	<33 619>	<13 970>	439 567
Frais de négociation de titres	<1 439>	-	<1 923>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<22 076 359>	<5 906 493>	<16 547 390>
Souscriptions			
- Capital	35 390 882	21 458 926	127 160 965
- Régularisation des sommes non distribuables	<1 584>	3 239	138 483
- Régularisation des sommes capitalisables	1 489 640	935 657	7 963 378
Rachat			
- Capital	<56 576 890>	<27 110 852>	<142 675 236>
- Régularisation des sommes non distribuables	22	<3 562>	<188 762>
- Régularisation des sommes capitalisables	<2 378 428>	<1 189 901>	<8 946 218>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<21 053 245>	<4 706 346>	<11 332 345>
ACTIF NET			
En début de période	122 216 518	133 548 863	133 548 863
En fin de période	101 163 273	128 842 517	122 216 518
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	3 744 981	4 259 226	4 259 226
En fin de période	3 071 430	4 071 884	3 744 981
VALEUR LIQUIDATIVE	32,937	31,642	32,635
TAUX DE RENDEMENT	0,93%	3,71%	4,08%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2011

1- Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

SICAV AMEN est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-03-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-03-2011 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à cette même date pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de certificats de dépôt et de billets de trésorerie et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat :

3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/03/2011	En % de l'actif net
Action SICAV (AMEN TRESOR SICAV)	11 798	1 216 982	1 207 938	1,19%
BT	120	303	1 325	0,00%
TOTAL	11 918	1 217 285	1 209 263	1,19%

3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de trésor assimilables	(1)	46 392 875
Obligations	(2)	35 415 946
Total		81 808 821

(1) BTA:

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2011	En % de l'actif net
BTA090215	13 500	14 094 000	14 199 633	14,04%
BTA090714	5 700	6 053 400	6 327 562	6,25%
BTA110319	1 700	1 773 000	1 777 292	1,76%
BTA110319A	2 200	2 262 125	2 267 679	2,24%
BTA110319B	3 000	3 046 650	3 054 224	3,02%
BTA11072017	3 000	2 971 875	3 089 048	3,05%
BTA14042014	9 200	9 738 200	10 270 540	10,15%
BTA150312	4 000	4 000 000	4 008 918	3,96%
BTZ111016B	2 000	1 245 000	1 397 980	1,38%
TOTAL	44 300	45 184 250	46 392 875	45,86%

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

	31/03/2011	31/03/2010
Montant	0	44 577

(2) Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2011	En % de l'actif net
AB 2001	40 500	810 000	844 603	0,83%
AB 2006	40 000	2 400 000	2 417 600	2,39%
AB 2008 TA	40 000	3 466 667	3 622 251	3,58%
AB 2009 CA	18 000	1 680 000	1 716 720	1,70%
AB 2009 CB	13 000	1 213 333	1 240 082	1,23%
AB 2010	2 000	200 000	205 125	0,20%
AIL 2007	3 800	152 000	154 405	0,15%
ATB 2007/1	10 000	850 000	886 464	0,88%
ATB 2009 TA2	15 000	1 500 000	1 554 996	1,54%
ATB 2009 TB1	5 000	500 000	519 740	0,51%
ATL 2006-1	30 000	1 800 000	1 874 376	1,85%
ATL 2007/1	10 000	400 000	412 136	0,41%
ATL 2008/1	10 000	600 000	626 160	0,62%
ATL 2009/2	10 000	1 000 000	1 021 632	1,01%
BH 2007	20 000	1 600 000	1 622 544	1,60%
BNA 2009	10 000	933 333	972 989	0,96%
BTE 2009	15 000	1 350 000	1 380 756	1,36%
BTE 2010 AP	3 000	300 000	306 353	0,30%
BTEI 2004	1 500	30 000	31 073	0,03%
BTK 2009 C	10 000	933 333	936 717	0,93%
BTKD 2006	2 500	50 000	50 712	0,05%
Sous-Total (1)	309 300	21 768 666	22 397 434	22,13%
CIL 2005/1	10 000	400 000	410 368	0,41%
CIL 2007/1	15 000	600 000	606 840	0,60%
CIL 2007/2	15 000	600 000	603 252	0,60%
CIL 2009/1	10 000	800 000	824 592	0,82%
CIL 2009/2	15 000	1 200 000	1 227 996	1,21%
CIL 2009/3	10 000	800 000	805 704	0,80%
CIL 2010/2	5 000	500 000	508 776	0,50%
HL 2010/1 1	10 000	1 000 000	1 033 024	1,02%
MP 05 T/A	6 000	360 000	374 462	0,37%
MSB 2003	6 000	120 000	125 626	0,12%
MX 2010 TA	10 000	1 000 000	1 040 240	1,03%
PANOBOIS 07	2 000	200 000	210 144	0,21%
SIHM 2008TA	6 000	600 000	616 915	0,61%
SIHM 2008TB	4 000	400 000	409 398	0,40%
STM 2007 TB	5 000	400 000	410 940	0,41%
STM 2007 TC	6 000	480 000	493 128	0,49%
TLG 2007-2	15 000	600 000	605 388	0,60%
TLG 2008-1	5 200	312 000	324 222	0,32%
TLG 2008-2	5 000	300 000	305 344	0,30%
TLG 2008-3	5 000	300 000	302 736	0,30%
UNICTOR 2008	10 000	400 000	401 024	0,40%
UNIFAC 2006	5 000	100 000	101 740	0,10%
UNIFAC 2010	8 000	800 000	805 402	0,80%
UTL 2004	3 000	60 000	60 019	0,06%
UTL 2005/1	10 000	400 000	411 232	0,41%
Sous-Total (2)	201 200	12 732 000	13 018 512	12,89%
TOTAL GENERAL	510 500	34 500 666	35 415 946	35,01%

3.3- Placements monétaires :

Les placements monétaires s'élèvent au 31-03-11 à 3 969 211 dinars. Ils sont constitués de billets de trésoreries dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Désignation	Date souscription	Avaliseur	Montant	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
BT	09/07/2010	UNIFACTORING	3 000 000	120 798	2 879 202	2 978 639	2,94%
BT	15/11/2010	UNIFACTORING	1 000 000	40 266	959 734	990 572	0,98%
TOTAL			4 000 000	161 064	3 838 936	3 969 211	3,92%

3.4- Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2011 à 14 260 656 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	0	0	0,00%
Avoirs en banque		14 260 656	14,10%
TOTAL	0	14 260 656	14,10%

3.5- Capital :

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2011 au 31/03/2011 s'élève à 21 053 244 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part capital : <21 254 649>

Variation de la part Revenu : 201 405

La variation de la part capital s'analyse comme suit :

Capital au 31/12/2010	117 795 382
Souscriptions	35 390 882
Rachats	-56 576 890
Plus ou moins value réalisée sur emprunts de société	33
Plus ou moins value reportée sur act,cote permanente	-1 092
Plus ou moins value reportée sur titres OPCVM	-22 907
Plus ou moins value réalisée sur titres OPCVM	-33 652
frais de négociation	-1 439
VDE sur action cote permanente	1 022
VDE sur titres OPCVM	-9 044
Réglul sommes non distribuables (souscriptions)	-1 584
Réglul sommes non distribuables (rachats)	22
Variation de la part Capital	-21 254 649
Capital au 31/03/2011	96 540 733

La variation de la part revenu s'analyse comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31-03-11	Exercice clos le 31-03-10
Régularisation du Résultat ex clos capitalisable	-795 160	-222 219
Résultat d'exploitation	1 090 193	1 407 334
Régularisation du résultat d'exploitation	-93 628	-32 025
Total :	201 405	1 153 090

La variation du nombre d'actions en circulation s'analyse comme suit :

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-10	762
Nombre d'actionnaires entrants	26
Nombre d'actionnaires sortants	-100
Nombre d'actionnaires au 31-03-11	688

3.6- Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période
	Du 1/01/2011 au 31/03/2011	Du 1/01/2010 au 31/03/2010
Revenus des obligations	509 148	821 836
Revenus des BTA	594 161	561 803
Dividendes	82 787	0
TOTAL	1 186 096	1 383 639

3.7- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période
	Du 1/01/2011 au 31/03/2011	Du 1/01/2010 au 31/03/2010
Placement en compte courant à terme	102 348	264 697
Billets de trésorerie	54 706	55 812
Certificat de dépôt	0	0
Compte Rémunéré	8 437	8 680
TOTAL	165 490	329 189

3.8- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre SICAV AMEN, AMEN BANK et AMEN INVEST.

3.9- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

3.10- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « **sommes capitalisables de la période** » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « **variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** » et au niveau de la rubrique « **capital** ».

FCP IRADETT 20**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS, LE 31 DECEMBRE 2010**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration de la société de gestion « ARAB FINANCIAL CONSULTANTS », nous vous présentons notre rapport sur :

- ✓ Le contrôle des états financiers annuels, du « FCP IRADETT 20 », tels qu'ils sont annexés au présent rapport; relatifs à l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010.
- ✓ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers, ci-joints, font apparaître

un total au bilan des actifs net de	1.197.204 dinars
des sommes distribuables au titre de l'exercice de	22.212 dinars
et une variation des actifs nets de	546.371 dinars

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société de gestion. Il est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à la société et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité consiste, en application de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Ces normes requièrent que nos travaux d'audit soient planifiés et réalisés en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers soumis à notre examen ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir les éléments probants justifiant les montants et l'information contenus dans les états financiers. Il consiste, également, à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et retenus, ainsi que la présentation d'ensemble des états financiers.

I - OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS :

Nous estimons que les éléments recueillis, notamment, la situation du portefeuille communiquée par votre dépositaire, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sur la base des documents mis à notre disposition, nous certifions que les états financiers, ci-annexés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations réalisées par votre fonds durant l'exercice clos le 31.12.2010, ainsi que de sa situation financière et de son patrimoine à la fin de cet exercice conformément aux normes et conventions comptables de base.

Nous devons par ailleurs vous informer que :

1. Les BTA ne figurent pas au Bilan pour leur valeur actuelle à la date de l'inventaire, ce qui est contraire à la norme comptable Tunisienne numéro 17 relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM.
2. Nous avons relevés des discordances entre la situation du portefeuille communiquée par votre dépositaire et la comptabilité :
 - ✓ Un écart (majoration) de 20 dinars au niveau du coût moyen global d'acquisition des actions BTE.
 - ✓ Un écart (majoration) de 43,942 dinars des intérêts courus au titre des obligations et valeurs assimilées.

II – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre gestionnaire sur les résultats et la situation financière de votre fonds à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Aussi, nous devons vous informer que :

1. L'actif employé à la clôture de l'exercice 2010 dans des valeurs mobilières, des obligations et des valeurs assimilées, à hauteur de 56,71%, est en deçà du seuil réglementaire minimal de 80%. De même, les liquidités et quasi liquidités, représentant 41,32% de l'actif, sont en dépassement de 21,32% par rapport au taux réglementaire maximal prévus par l'article 2 du décret numéro 2001-2278 du 25 septembre 2001 tel que complété par le décret numéro 2002-1727 du 29 Juillet 2002.
2. L'actif net employé à la clôture de l'exercice 2010 dans des obligations et valeurs assimilées, à hauteur de 36,94%, est en deçà du seuil minimal de 40% prévus par le règlement intérieur du fonds.

Le Commissaire aux Comptes
Slim EL FEKIH

BILAN
ARRETE AU 31/12/2010

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	238 640	116 381
b- Obligations et valeurs assimilées	442 303	335 039
c- Autres valeurs		26 873
AC2- Placements monétaires et disponibilités		
a- Placements monétaires		
b- Disponibilités	496 227	175 824
AC3- Créances d'exploitation		
AC4- Autres actifs	23 680	0
TOTAL ACTIF	1 200 851	654 116
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	3 647	3 222
PA2- Autres créditeurs divers		61
TOTAL PASSIF	3 647	3 283
ACTIF NET	1 197 204	
CP1- Capital	1 173 338	634 114
CP2- Sommes distribuables		
a- Sommes distribuables des exercices	1 654	797
b- Sommes distribuables de l'exercice	22 212	15 922
ACTIF NET	1 197 204	650 833
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	1 200 851	654 116

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2010

ANNEXE II

	01/01/2010 31/12/2010	01/01/2009 31/12/2009
PR Revenus de portefeuille-titres		
a- Dividendes	4 395	3 072
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	18 656	19 836
c- Revenus des autres valeurs		
PR Revenus des placements monétaires	22 559	4 618
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	45 610	27 526
CH Charges de gestion des placements	20 733	10 320
REVENU NET DES PLACEMENTS	24 877	17 206
PR Autres produits		
CH Autres charges	1 414	764
RESULTAT D EXPLOITATION	23 463	16 442
PR Régularisations du résultat d'exploitation	-1 251	-520
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	22 212	15 922
PR Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	1 251	520
_ Variation des plus (ou moins) values	-45 811	7 545
_ Plus (ou moins) values réalisées sur cession	69 685	32 442
_ Frais de négociation	-3 756	-545
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	43 581	55 884

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2010**

	<u>01/01/2010</u> <u>31/12/2010</u>	<u>01/01/2009</u> <u>31/12/2009</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d'Exploitation	23 463	16 442
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur	-45 811	7 545
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	69 685	32 442
d- Frais de négociation de titres	-3 756	-545
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-20 415	-16 812
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	7 971 204	4 561 396
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	109 041	83 406
_ Régularisation des sommes distribuables	108 147	63 853
_ Droits d'entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-7 443 731	-4 605 290
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-112 531	-90 533
_ Régularisation des sommes distribuables	-108 925	-64 394
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	546 371	-12 490
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	650 833	663 323
b- en fin d'exercice	1 197 204	650 833
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTION (ou de part)</u>		
a- en début d'exercice	56 446	60 487
b- en fin d'exercice	102 072	56 446
VALEUR LIQUIDATIVE	11,729	11,530
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	4,15%	7,79%

**NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE
ARRETE AU 31/12/2010**

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/2010	% ACTIF	% K
VALEURS MOBILIERES					
ADWYA	2500	16 911	15 733	1,31%	0,02%
Air liquide	24	7 024	7 231	0,60%	0,00%
ASSAD	3 000	31 553	33 492	2,79%	0,03%
ATB	50	385	399	0,03%	0,00%
ATB NG 2010	4	30	30	0,00%	0,00%
ATB NS 2010	1 137	8 152	8 151	0,68%	0,00%
BT	1 000	11 720	11 629	0,97%	0,00%
BTE	819	24 753	23 913	1,99%	0,08%
Ciments de Bizerte	4 300	33 090	31 889	2,66%	0,01%
ENNAKL	5 700	92 554	66 211	5,51%	0,02%
SPDIT	744	5 491	5 216	0,43%	0,00%
TPR	1 367	7 239	7 847	0,65%	0,00%
UIB	1 300	27 874	26 900	2,24%	0,01%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES					
EMPRUNT D'ETAT					
BTA 7,5% 14 avril 2014	70	71 757	74 772	6,23%	
BTA 8,25% 9 juillet 2014	20	20 919	21 556	1,80%	
BTA 6.75% 11 juillet 2017	99	104 434	107 026	8,91%	
EMPRUNT DE SOCIETE					
AIL 2008 6.5%	500	30 000	30 397	2,53%	0,50%
ATL 2008/1 6.5%	500	30 000	30 923	2,58%	0,17%
ATL 2010/1	500	50 000	50 814	4,23%	0,07%
CIL 2008/1 6.5%	500	30 000	30 534	2,54%	0,33%
AMEN BANK SUB 2008 B	500	45 000	46 553	3,88%	0,13%
TLEASING 2008/1 6.5%	300	18 000	18 474	1,54%	0,20%
UNIFACTOR 2008 6.5%	500	30 000	31 252	2,60%	0,50%
TOTAL	25 434	696 886	680 943	56,71%	

PLACEMENT BANCAIRE ET DISPONIBILITE		490 214	496 227	41,32%
Autres actifs		23 680	23 680	1,97%
TOTAL GENERAL		1 187 100	1 200 851	100%

Notes aux Etats Financiers arrêtées au 31/12/2010

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2010, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2010 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

PR1-Note sur les revenus du portefeuille	01/01/2010	01/01/2009
	31/12/2010	31/12/2009
Revenus des obligations et valeurs assimilées	18 656	19 836
Dividendes	4 395	3 072
TOTAL	23 051	22 908

<u>PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires</u>	01/01/2010	01/01/2009
	31/12/2010	31/12/2009
Revenu des autres Placements monétaires	22 559	4 618
TOTAL	22 559	4 618

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2010 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2009</u>	
Montant	634 114
Nombre de titres	56 446
Nombre d'actionnaires	2

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	7 971 204
Nombre de titres émis	689 503
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	7 443 731
Nombre de titres rachetés	643 877
Nombre d'actionnaires sortants	0

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	69 685
Régularisation des sommes non distribuables	-8 367
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-45 811
Frais de négociation	-3 756

<u>Capital au 31/12/2010</u>	
Montant	1 173 338
Nombre de titres	102 072
Nombre d'actionnaires	2

<u>CP2- Sommes distribuables</u>	01/01/2010	01/01/2009
	31/12/2010	31/12/2009
Résultats distribuables	22 212	15 922
TOTAL	22 212	15 922

4/ AUTRES INFORMATIONS	01/01/2010 au 31/12/2010		01/01/2009 au 31/12/2009	
	Total	Par Part	Total	Par Part
Revenus des placements	45 610	0,447	27 526	0,493
Charges de gestion des placements	20 733	0,203	10 320	0,183
Revenu net des placements	24 877	0,244	17 206	0,305
Autres charges	1 414	0,014	764	0,014
Résultat d'exploitation	23 463	0,230	16 442	0,291
Régularisation du résultat d'exploitation	-1 251	-0,012	-520	-0,009
Sommes distribuables de la période	22 212	0,218	15 922	0,282
Régularisation du résultat d'exploitation	1 251	0,012	520	0,009
Frais de négociation	-3 756	-0,037	-545	-0,010
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-45 811	-0,449	7 545	0,134
Plus Values réalisées sur cession de titres	69 685	0,683	32 442	0,575
Résultat net de la période	43 581	0,427	55 884	0,990
Nombre de part	102 072			
Résultat par Part	0,427			
CH1-Charges de gestion des Placements	01/01/2010		01/01/2009	
	31/12/2010		31/12/2009	
Rémunération du gestionnaire				

La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires de l' AFC	19 138	9 526
Rémunération du dépositaire		

La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% calculé sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de 7000D

Les honoraires de l'ATB	1 595	794
-------------------------	--------------	------------

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES
-SIAME-

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques –SIAME- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 mai 2011. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Mohamed DERBEL (CMD).

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2010
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	31/12/2010	31/12/2009
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	N 1		
Immobilisations incorporelles		1 778 440	1 765 903
Moins: amortissements		-1 646 096	-1 538 727
	1.1	132 344	227 176
Ecart d'acquisition	1.2	33 308	45 843
Immobilisations corporelles		28 087 170	28 038 953
Moins: amortissements		-19 501 130	-19 096 357
	1.3	8 586 040	8 942 596
Immobilisations financières		1 078 351	1 127 635
Moins :provisions		-575 941	-418 248
	1.4	502 410	709 387
Autres actifs non courants	1.5	53 240	145 739
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		9 307 342	10 070 741
<u>ACTIFS COURANTS</u>	N 2		
Stocks		12 082 463	11 288 069
Moins: provisions		-1 903 806	-1 725 917
	2.1	10 178 657	9 562 152
Clients et comptes rattachés		13 899 786	12 257 320
Moins: provisions		-1 961 601	-1 589 997
	2.2	11 938 185	10 667 323
Autres actifs courants		3 484 254	3 038 622
Moins: provisions		-754 098	-696 374
	2.3	2 730 156	2 342 248
Placements et autres actifs financiers		650 217	77 929
Moins: provisions		-7 743	-7 073
	2.4	642 474	70 856
Liquidités et équivalents de liquidités		4 068 895	1 273 669
Moins: provisions		-12 644	-12 644
	2.5	4 056 251	1 261 025
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		29 545 723	23 903 604
TOTAL DES ACTIFS		38 853 065	33 974 345

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2010
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2010	31/12/2009
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	N 3		
Capital social	3.1	14 040 000	14 040 000
Réserves consolidées		4 850 581	5 659 710
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		18 890 581	19 699 710
Résultats consolidés		1 602 625	-680 185
Intérêts des minoritaires		318 785	-38 841
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		20 811 991	18 980 684
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>	N 4		
Emprunts	4.1	4 065 648	4 321 948
Autres passifs non courant	4.2	4 935	479
Provisions	4.3	66 424	77 107
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		4 137 007	4 399 534
<u>PASSIFS COURANTS</u>	N 5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	9 246 273	5 184 799
Autres passifs courants	5.2	2 421 264	2 344 434
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	2 236 530	3 064 894
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		13 904 067	10 594 127
TOTAL DES PASSIFS		18 041 074	14 993 661
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		38 853 065	33 974 345

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2010

(Exprimé en dinars)

ETAT DE RESULTAT	NOTES	31/12/2010	31/12/2009
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus	N 6	29 490 113	24 850 762
Autres produits d'exploitation		108 043	276 572
Production immobilisés			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		29 598 156	25 127 334
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
-			
Variation des stocks prd.finis et encours		2 091 741	-1 024 619
Achats d'approv. consommés	N 7	17 124 899	17 768 590
Charges du personnel		3 202 926	3 394 969
Dotation aux amort° et provisions		2 097 292	2 273 199
Autres charges d'exploitation	N 8	2 758 931	2 895 968
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		27 275 789	25 308 107
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 322 367	-180 773
Charges financières nettes	N 9	-678 001	-915 429
Produits des placements	N 10	117 757	276 689
Autres gains ordinaires		271 967	165 105
Autres pertes ordinaires		-17 742	-47 098
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		2 016 348	-701 506
Impôts sur les bénéfices		-311 935	-22 509
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 704 413	-724 015
Eléments extraordinaires			
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 704 413	-724 015
Effets des modifications comptables			
RESULTAT AP.MOD.COMPTABLES		1 704 413	-724 015
Résultat du Groupe		1 602 625	-680 185
Résultat Hors Groupe		101 788	-43 830

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2010
(Exprimé en dinars)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	NOTES	31/12/2010	31/12/2009
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Résultat net		1 704 413	-724 015
Ajustements pour			
Amortissements et provisions		2 199 705	2 267 504
Amortissement Subvention			
Variation des:			
- stocks		- 1 023 303	388 186
- créances		- 1 920 308	6 522 961
- autres actifs		- 831 781	1 487 093
- fournisseurs et autres dettes		2 830 451	-6 454 554
Plus ou moins values de cession		- 207 644	-370 407
Charges Financières Nettes		91 949	
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	2 843 482	3 116 768
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u>			
Décassement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp		- 1 391 793	-469 233
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp		749 183	1 119 703
Encaissement /cession d'immob°. Financières		1 417	2 602 584
Décassement /acquisit° d'immob°. Financières		- 9 202	-144 642
Encaissement /d'autres valeurs immobilisées		57 021	12 282
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'INVESTISSEMENT	11.2	- 593 374	3 120 694
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FIN</u>			
Variation/ capitaux propres		368 229	41 638
Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)		- 452 545	-5 297 562
Dividendes et autres distributions		- 574	-8 643
Autres variations C.Propres (F.Social+Subv.Inv,...)		- 33 069	-58 688
Encaissement provenant des emprunts		977 819	1 500 000
Remboursement d'emprunts		- 1 273 582	-1 507 539
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	11.3	- 413 722	-5 330 794
Incidences des variations des taux de change			
VARIATION DE TRESORERIE		1 836 386	906 668
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		- 23 789	- 930 457
Ajust. Trésorerie 2009		- 1 320	
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		1 811 277	-23 789

1- PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME" est composé de 6 sociétés « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1- PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME " sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37)
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2- METHODE D'EVALUATION

- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

- ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Pour le besoin de l'établissement des états financiers consolidés, les biens acquis en leasing avant le 31 décembre 2007, ont été retraités en adoptant l'approche économique de capitalisation, et ce, conformément à la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme, prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable NCT 41 relative à la comptabilisation des contrats de location.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

- LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajusté le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers du 31/12/2010, pour les titres cotés à la BVMT.

- LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée.

- PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

- CONVERSION DES DETTES FOURNISSEURS EN DEVISE

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31-12-2010. La différence est passée en résultat de l'exercice.

3- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME " exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2- METHODES DE CONSOLIDATION

* INTEGRATION GLOBALE

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

* INTEGRATION PROPORTIONNELLE

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité

contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

* LA MISE EN EQUIVALENCE

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME" exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La "SIAME" est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20 % ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la "SIAME" et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupe et les plus ou moins values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2- INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

4.3- TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

* L'ECART D'EVALUATION

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif

et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

*** LE GOOD WILL**

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.4- TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- l'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31/12/2010.
- les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. Il en résulte que le Groupe constate un impôt différé actif net par entité fiscale dès lors que ce net d'impôt différé ne résulte pas de déficits fiscaux ou dès lors que l'entité fiscale concernée n'a pas réalisé de pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5- RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la "SIAME" et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6- RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7- DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

4.8- OPERATIONS DE CREDIT-BAIL PRENEUR

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail avant le 1^{er} janvier 2008 (crédit-bail preneur) sont retraitées en consolidation à l'actif du bilan consolidé conformément à la norme comptable NCT 41. Elles sont présentées au niveau de la rubrique «IMMOBILISATIONS CORPORELLES». Elles font l'objet d'un plan d'amortissement dont les dotations sont calculées en fonction de la durée du contrat de leasing.

5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1- DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001 et de la norme NCT 35 § 38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME ", se présentent comme suit :

RAISON SOCIALE	% DE CONTROLE		TYPE DE CONTROLE		% D'INTERET		METHODE DE CONSOLIDATION	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
SIAME	100,00%	100,00%	CONTROLE EXCLUSIF	CONTROLE EXCLUSIF	99,98%	98,72%	IG	IG
SITEL	66,41%	66,41%	CONTROLE EXCLUSIF	CONTROLE EXCLUSIF	66,41%	66,41%	IG	IG
ELECTRICA	99,99%	99,99%	CONTROLE EXCLUSIF	CONTROLE EXCLUSIF	99,99%	99,99%	IG	IG
CONTACT	99,99%	99,99%	CONTROLE EXCLUSIF	CONTROLE EXCLUSIF	99,99%	99,99%	IG	IG
SIAME INT	99,99%	99,99%	CONTROLE EXCLUSIF	CONTROLE EXCLUSIF	99,99%	99,99%	IG	IG
TOUTALU	99,99%	99,99%	CONTROLE EXCLUSIF	CONTROLE EXCLUSIF	99,99%	99,99%	IG	IG

Les sociétés constituant le groupe " SIAME " se présentent comme suit :

SOCIETE MERE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME " est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la "STEG" dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la " SIAME " était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz " STEG". Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements "STEQ".

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 6 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} juin 1999, la valeur " SIAME" a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives dont la dernière datant de 2004 qui l'a porté à la somme de 14 040 000 DT.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par Mr Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau sus-visé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 DT par action d'une valeur nominale de 1 DT.

❖ SOCIETES FILIALES

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

- *SOCIETE CONTACT*

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 1 175 000 DT, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

- *SOCIETE ELECTRICA*

Société à responsabilité limitée ayant un capital de 775 000 DT créée en 1999, dont l'objet social consiste à la commercialisation de matériel électrique et électronique complétant la gamme SIAME.

- *SOCIETE SIAME INTERNATIONAL*

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 DT. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

- *SOCIETE SITEL*

Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 DT. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés.

- *SOCIETE TOUTALU*

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 1 800 000 DT. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

5.2- EXCLUSION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les participations supérieures à 20 % non incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

- **EPI CORPORATION**

Conformément aux dispositions de la norme IAS 28 (§ 20), la société EPI Corporation société installée, au Maroc ayant pour activité, la commercialisation de produits tunisiens a été exclue du périmètre pour indisponibilité de documents comptables dans les délais opportuns.

- **TANIT ALGER**

En application du paragraphe 11 de la norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés, la société TANIT ALGER société de droit Algérien, a été exclue du périmètre à cause des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la société mère.

NOTE 1- ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2010, les actifs non courants consolidés s'élevant à 9 307 342 DT se détaillent comme suit :

DESIGNATION	V. BRUTE	AMORTISSEMENT	PROVISION	V. NETTE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 778 440	-1 646 096		132 344
ECARTS D'ACQUISITION	377 596	-344 288		33 308
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 087 170	-19 501 130		8 586 040
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 078 351		-575 941	502 410
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	53 240			53 240
TOTAL	31 374 797	-21 491 514	-575 941	9 307 342

1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles consolidées totalisant 1 778 440 DT au 31/12/2010, se détaille comme suit :

DESIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2010	CUMUL AMORT. 31/12/2010	V.C.N AU 31/12/2010
INVEST. DE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	563 290	-539 388	23 902
CONCESSION DE MARQUE & BREVET	997 076	-920 465	76 611
LOGICIELS	202 542	-186 243	16 299
AVANCES ET ACOMPTES SUR IMMO. INCORP.	15 532		15 532
TOTAL	1 778 440	-1 646 096	132 344

1.2- LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 377 597 DT amorti à hauteur de 344 289 DT. Ils s'analysent comme suit :

DESIGNATION	DATE DE PRISE DE CONTROLE	VAL BRUTE	TAUX D'AMORT	CUMUL AMORT 31/12/2009	DOTATION/ REGUL 2010	CUMUL AMORT 31/12/2010	V.C.N AU 31/12/2010
SITEL	2000	402 347	20%	-402 347	0	-402 347	0
CONTACT	1998	-13 820	100%	13 820	0	13 820	0
TOUTALU	2007	21 500	20%	-8 600	-4 300	-12 900	8 600
TOUTALU	2009	23 247	20%	-4 649	-4 649	-9 298	13 949
ELECTRICA	2008	-73 610	100%	73 610	0	73 610	0
ELECTRICA	2009	17 933	20%	-3 587	-3 587	-7 174	10 759
TOTAL		377 597		-331 753	-12 536	-344 289	33 308

1.3- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 8 586 040 DT au 31/12/2010, se ventile comme suit :

DESIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2009	ACQUISITIONS 2010	CESSION 2010	RECLASSEMENT	VALEUR BRUTE 31/12/2010	CUMUL AMORT 31/12/2009	DOTATION 2010	REGULARISATION/ CESSIONS	CUMUL AMORT 31/12/2010	V.C.N 31/12/2010
TERRAIN	1 936 249	0	-535 046		1 401 203	0	0	0	0	1 401 203
CONSTRUCTIONS	4 626 451	115 664	0		4 742 114	2 133 775	224 203	0	2 357 978	2 384 136
MATERIELS & OUTILLAGES	16 685 830	253 268	-406 526		16 532 572	13 682 419	749 655	-406 526	14 025 547	2 507 024
MAT DE TRANSPORT	931 207	267 356	-277 925		920 638	769 913	97 182	-271 432	595 663	324 975
MMB	927 245	74 669	-138 119		863 796	778 856	67 992	-138 119	708 729	155 067
AGENCEMENTS & AMENAGEMENTS	1 499 056	67 293	-7 224		1 559 125	844 370	90 009	-7 224	927 156	631 969
IMMOBILISATIONS PRISES EN LEASING	1 430 101	0	-128 206		1 301 895	885 347	69 172	-71 069	883 451	418 444
IMMOBILISATIONS CHEZ LES TIERS	2 814	0	0		2 814	1 677	929	0	2 606	208
IMMOBILISATIONS ENCOURS	0	763 013	0		763 013	0	0	0	0	763 013
TOTAL	28 038 953	1 541 263	-1 493 046		28 087 170	19 096 357	1 299 142	-894 369	19 501 130	8 586 040

1.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant en net 502 410 DT au 31 décembre 2010, se détaille ainsi :

SOCIETE EMETTRICE	SITUATION 31/12/2009		VCN 31/12/2009	ACQUIS. 2010	CESSION 2010	SITUATION 31/12/2010		VCN 31/12/2010
	VALEUR	PROVISION				VALEUR	PROVISION	
EPI CORPORATION (1)	36 263	-36 263	0			36 263	-36 263	0
SIALE	129 250	-129 250	0			129 250	-129 250	0
CELEC	88 000	-88 000	0			88 000	-88 000	0
SERPAC	750	-750	0			750	-750	0
SODET SUD	100 000	0	100 000			100 000	0	100 000
RETEL	163 982	-6 287	157 695			163 982	-163 980	2
TANIT ALGER (2)	176 682	0	176 682			176 682	0	176 682
DAR EDDOHN	50 000	-50 000	0			50 000	-50 000	0
SAS MAYETEL	29 542	0	29 542	5 274		34 816	0	34 816
TITRES DE PARTICIPATION	774 469	-310 550	463 919	-		779 743	-468 243	311 450
PRETS	192 564	-29 250	163 314			144 556	-29 250	115 306
CAUTIONNEMENTS	160 602	-78 448	82 154			154 052	-78 448	75 604
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	353 166	-107 698	245 468			298 608	-107 697	190 910
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 127 635	-418 248	709 387			1 078 351	-575 941	502 410

Les immobilisations financières se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe "SIAME" n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

(1) Conformément aux dispositions de la norme IAS 28 (§ 20), la société EPI Corporation société installée, au Maroc ayant pour activité, la commercialisation de produits tunisiens a été exclue du périmètre pour indisponibilité de documents comptables dans les délais opportuns.

(2) En application du paragraphe 11 de la norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés, la société TANIT ALGER a été exclue du périmètre à cause des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

1.5- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, totalisant 53 240 DT à la clôture de l'exercice 2010 contre 145 739 DT à la clôture de l'exercice précédent, correspond à des actifs d'impôt différé et des frais préliminaires. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
FRAIS PRELIMINAIRES	16 261	56 143	-39 882
CHARGES A REPARTIR	21 894	89 596	-67 702
ACTIFS D'IMPOT DIFFERE	15 085	0	15 085
TOTAL	53 240	145 739	-92 499

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 29 545 723 DT au 31 décembre 2010. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	V. BRUTE	PROVISION	V. NETTE
- STOCKS	2.1	12 082 463	-1 903 806	10 178 657
- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2.2	13 899 786	-1 961 601	11 938 185
- AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	3 484 254	-754 098	2 730 156
- PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS	2.4	650 217	-7 743	642 474
- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	2.5	4 068 895	-12 644	4 056 251
TOTAL		34 185 615	-4 639 892	29 545 723

2.1- STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés totalisent 10 178 657 DT au 31/12/2010, après élimination des profits internes de (91 908 DT). Elle se ventile comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
STOCK SIAME	9 619 575	8 810 697	808 878
PROVISION SUR STOCK SIAME	-1 569 226	-1 436 180	-133 046
STOCK SITEL	640 470	1 030 746	-390 276
PROVISION SUR STOCK SITEL	-96 735	-74 923	-21 812
STOCK CONTACT	126 580	122 714	-2 405
PROVISION SUR STOCK CONTACT	-117 341	-117 341	0
STOCK ELECTRICA	1 483 562	926 446	557 116
PROVISION SUR STOCK ELECTRICA	-120 504	-97 473	-23 031
STOCK TOUTALU	32 995	145 690	-112 695
PROVISION SUR STOCK TOUTALU	0	0	0
STOCK SIAME INTERNATIONALE	271 189	272 830	-1 641
PROVISION SUR STOCK SIAME INTER	0	0	0
VALEUR NET AVANT RETRAITEMENT CONSOLIDATION	10 270 565	9 583 206	681 088
ELIMINATION MARGE INTERNE/STOCKS (RETR/CONS) ①	-91 908	-21 054	-64 583
TOTAL	10 178 657	9 562 152	616 505

① Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2009 et en 2010 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés SIAME, ELECTRICA, CONTACT, SIAME INTERNATIONAL et TOUTALU ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Ce poste, totalisant 11 938 185 DT au 31 décembre 2010, se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
CLIENTS ORDINAIRES	8 917 785	8 372 291	545 494
CLIENTS, RETENUES DE GARANTIE	732 755	529 035	203 720
CLIENTS, EFFETS A RECEVOIR	2 294 203	1 784 629	509 574
CLIENTS DOUTEUX	1 955 043	1 571 365	383 678
TOTAL BRUT	13 899 786	12 257 320	1 642 466
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS	-1 961 601	-1 589 997	-371 604
TOTAL NET	11 938 185	10 667 323	1 270 862

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent à 2 730 156 DT au 31 décembre 2010. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
ETAT, IMPOTS ET TAXES	2 025 628	1 539 746	485 882
AVANCES ET ACOMPTES AU PERSONNEL	72 537	61 384	11 153
AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	444 869	364 549	80 320
FOURNISSEURS : RABAIS, REMISES ET RISTOURNES A OBTENIR	120 052	154 916	-34 864
DEBITEURS DIVERS	802 785	828 418	-25 633
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 171	87 754	-75 583
PRODUITS A RECEVOIR	6 212	1 855	4 357
TOTAL BRUT	3 484 254	3 038 622	445 632
PROVISION POUR DEPRECIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS	-754 098	-696 374	-57 724
TOTAL NET	2 730 156	2 342 248	387 908

2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte totalisant 642 474 DT à la date de clôture, se détaille ainsi :

DESIGNATION	SITUATION AU 31/12/2010		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
PLACEMENTS	650 217	-7 743	642 474
TOTAL	650 217	-7 743	642 474

2.5 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés totalisant 4 056 251 DT au 31 décembre 2010 se détaillent comme suit :

DESIGNATION	SITUATION AU 31/12/2010		
	VALEUR BRUTE	PROVISIONS	VALEUR NETTE
CHEQUES A ENCAISSER	1 192 921	0	1 192 921
EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT	360 598	0	360 598
BANQUES	2 507 380	-9 993	2 497 387
CAISSE	5 345	0	5 345
BONS DE CAISSE	2 651	-2 651	0
TOTAL	4 068 895	-12 644	4 056 251

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Au 31/12/2010, les capitaux propres consolidés totalisant 20 811 991 DT se détaillent ainsi :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
CAPITAL SOCIAL	14 040 000	14 040 000	0
RESERVES CONSOLIDEES	4 850 581	5 659 710	-809 129
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	18 890 581	19 699 710	-809 129
RESULTATS CONSOLIDES	1 602 625	-680 185	2 282 810
INTERETS DES MINORITAIRES	318 785	-38 841	357 626
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	20 811 991	18 980 684	1 831 307

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultats consolidés, d'une part, et les parts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

SOCIETES DU GROUPE	SITUATION AVANT PARTAGE		REPARTITION DES RESERVES		REPARTITION DES RESULTATS		ELIMINATION DES TITRES DE PARTICIPATION
	RESERVES	RESULTAT	RESERVES CONSOLIDEES	PART DES MINORITAIRES	RESULTATS CONSOLIDES	PART DES MINORITAIRES	
SIAME (1)	5 491 620	1 248 389	5 491 620	0	1 248 389	0	0
ELECTRICA	657 689	712 776	-102 960	0	712 754	22	774 995
SIAME INTER	150 000	-136 197	0	10	-136 188	-9	149 990
SITEL	645 805	303 020	-235 209	216 945	201 226	101 794	664 070
CONTACT	1 362 057	230 995	-32 943	0	230 995	0	1 395 000
TOUTALU	1 520 069	-654 571	-269 926	42	-654 552	-19	1 821 450
TOTAL	9 827 240	1 704 413	4 850 581	216 997	1 602 625	101 788	4 805 505

(1) Les réserves consolidées ont été diminuées par le coût d'acquisition des actions propres totalisant 171 485 DT.

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint une valeur de 4 137 007 DT au 31 décembre 2010. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
EMPRUNT	4 065 648	4 321 948
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	4 935	479
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	66 424	77 107
TOTAL	4 137 007	4 399 534

4.1 - EMPRUNTS

Ce poste consolidé totalisant 4 065 648 DT, correspond à la dette bancaire et à la dette provenant du traitement des financements d'immobilisations par crédit bail. Ce poste se présente comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
EMPRUNT SIAME	2 246 596	3 003 573	-756 977
EMPRUNT SITEL	799 184	0	799 977
EMPRUNT CONTACT	148 235	232 941	-84 706
EMPRUNT TOUTALU	838 526	1 081 556	-243 030
DETTES FINANCIERES LEASING	33 107	3 878	29 229
TOTAL	4 065 648	4 321 948	-256 300

4.2- AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Ce poste totalisant un solde de 4 935 DT à la clôture de l'exercice 2010 contre 479 DT à la clôture de l'exercice 2009 correspond à la constatation du passif d'impôt différé résultant des opérations d'homogénéisation relatives aux financements leasing.

4.3- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé totalisant 66 424 DT, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

SOCIETE	DESIGNATION	SOLDE
CONTACT	PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 029
SITEL	PROVISIONS POUR LITIGES	43 971
SITEL	PROVISIONS POUR GARANTIES DONNEES	3 226
SITEL	PROVISION POUR AMENDES ET PENALITES	18 198
TOTAL		66 424

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 13 904 067 DT au 31 décembre 2010, regroupe les postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	31/12/2010
- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5.1	9 246 273
- AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	2 421 264
- CONCOURS BANCAIRES	5.3	2 236 530
TOTAL		13 904 067

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2010, ce poste consolidé totalisant 9 246 273 DT, se ventile comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	6 834 744	3 724 649	3 110 095
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	317 185	572 119	-254 934
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION EAP	1 946 162	798 000	1 148 162
FOURNISSEURS, RETENUES DE GARANTIES	105 003	87 579	17 424
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	43 179	2 452	40 727
TOTAL	9 246 273	5 184 799	4 061 472

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 2 421 264 DT au 31/12/2010, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010
ETAT, IMPOTS ET TAXES	411 515
CNSS	259 015
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	532 780
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTES/ RISTOURNE CLIENTS	264 712
ASSOCIES, DIVIDENDES ET TANTIEMES A PAYER	273 158
CHARGES A PAYER	589 772
PROVISIONS	90 312
TOTAL	2 421 264

5.3- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé totalisant 2 236 530 DT au 31/12/2010, se détaille ainsi :

DESIGNATION	31/12/2010
ECHEANCE A MOINS D'UN AN CMT	1 164 065
CREDITS DE GESTION	178 635
ECHEANCE A MOINS D'UN AN LEASING	22 057
ACCREDITIFS	350 612
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	167 671
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 883 040
CONCOURS BANCAIRES	353 490
TOTAL	2 236 530

NOTE -6- REVENUS

Le chiffre d'affaires du groupe totalisant 29 490 113 DT se détaille comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 31/12/2010		SOLDE 31/12/2009		VARIATION	
	EN DT	EN %	EN DT	EN %	EN DT	EN %
SIAME	21 703 972	70,3%	21 827 303	81,74%	-123 331	-0,56%
SITEL	4 094 252	13,26%	1 433 779	5,37%	2 660 473	185,56%
CONTACT	820 694	2,65%	485 156	1,82%	335 538	69,16%
ELECTRICA	3 732 158	12,08%	2 317 011	8,68%	1 415 147	61,07%
TOUTALU	360 866	1,17%	638 500	2,39%	-277 634	-43,48%
SIAME INTER	159 734	0,51%	0	0%	159 733	-
TOTAL	30 871 676	100%	26 701 749	100%	4 169 927	15,61%
CHIFFRE D'AFFAIRES INTRA-GROUPE	-1 381 563		-1 850 987			
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	29 490 113		24 850 762		4 639 351	18,66%

NOTE -7- ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent 17 124 899 DT à la clôture de l'exercice 2010. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2010	
	EN DT	EN %
SIAME	11 879 193	64,19%
SITEL	3 239 206	17,5%
CONTACT	82 154	0,7%
ELECTRICA	2 892 961	15,62%
TOUTALU	233 416	1,07%
SIAME INTER	168 539	0,91%
TOTAL	18 495 469	100%
ÉLIMINATION ACHATS INTRA-GROUPE ET MARGE SUR STOCK	-1 370 570	
ACHATS CONSOMMES CONSOLIDES	17 124 899	

NOTE -8- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires.

NOTE -9- CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux provisions sur les immobilisations financières.

NOTE -10- PRODUITS DES PLACEMENTS

Cette rubrique comprend les produits provenant des participations du groupe SIAME.

NOTE -11- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2010, La trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde de 1 811 277 DT contre (23 789) DT au 31 décembre 2009, soit une variation positive de 1 835 066 DT. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

DESIGNATION	NOTE	31/12/2010
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	2 843 482
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	11.2	-593 374
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	11.3	-413 722
AJUSTEMENT TRESORERIE DU DEBUT DE L'EXERCICE		-1320
VARIATION DE LA TRESORERIE		1 835 066

11.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux provenant des activités d'exploitation totalisant 2 843 482 DT s'analysent comme suit :

DESIGNATION	FLUX CONSOLIDES	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
Résultat net de l'exercice	1 704 413	62 401	1 766 814
Amort. et prov. nets de reprises	2 199 705	90 214	2 109 491
Variation des stocks	-1 023 303	11 623	-1 034 925
Variation des créances clients	-1 920 308	1 364 786	-3 285 093
Variation des autres actifs	-831 781	26 428	-858 211
Variation des comptes fournis.	2 830 450	-1 430 649	4 261 099
Plus ou moins value / cessions	-207 644	0	-207 644
Charges financières	91 949	0	91 949
total	2 843 482	62 401	1 076 666

11.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement totalisant (593 374) DT s'analysent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
DECAIS./ACQ. D'IMMO. CORP. & INCORP.	-1 391 793		-1 391 793
ENCAI. PROV. CESS. D'IMMO. CORP & INCOR.	749 183		749 183
ENCAI PROV. CESS D'IMMO FINANC.	1 417		1 417
DÉCAI. PROV. L'ACQ. D'IMMO. FINANC.	-9 202	664 070	-673 272
ENCAI. PROV. D'AUTRES VALEURS IMMOBIL.	57 021		57 021
DIVIDENDES REÇUS	0		0
TOTAL	-593 374	664 070	-1 257 444

11.3- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisant (413 722) DT s'analysent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
VARIATION / CAPITAUX PROPRES	368 229	-664 070	1 032 299
ENC/REMB. D'EMPRUNTS (CREDITS DE GESTION. CT)	-452 545		-452 545
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	-574		(574)
AUTRESDECAIS (F.SOCIAL+SUBV.INV)	-33 069		-33 069
ENCAISSEMENTS EMPRUNTS MT	977 819		977 819
REMBOUR. D'EMPRUNTS MT	-1 273 582		-1 273 582
TOTAL	-413 722	-664 070	250 348

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires

De la « Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques : SIAME »

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Votre Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION

A notre avis, les états financiers consolidés mentionnés plus haut sont sincères et réguliers et donnent pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME» au 31 décembre 2010, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2010.

Tunis, le 14 Mai 2011

Le Commissaire aux Comptes

Mohamed DERBEL